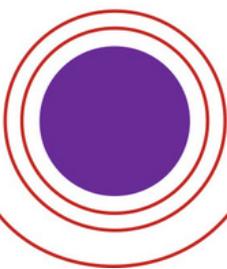


Médiation
sociale
et culturelle



LaFédé

ÎLE-DE-FRANCE

Rapport d'Activité 2024



Sommaire

A. Le développement régional de LaFédé

- 1. Soutien aux associations et groupes d'entre-aide mutuelle**
- 2. Analyse des pratiques**
- 3. Groupe de travail « Parcours »**
- 4. Formations techniques et juridiques**
- 5. Journée régionale 2024 : La mobilisation des habitants**
- 6. Valorisation du métier**

B. Promotion nationale de la médiation sociale

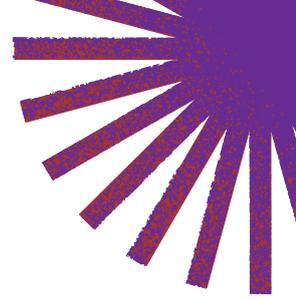
- 1. Accompagnement des structures à la normalisation**
- 2. Participation aux réseaux nationaux**
- 3. Interventions**

C. Vie de l'association

- 1. La chargée de développement**
- 2. Le Conseil d'Administration**
- 3. Le Bureau**
- 4. Perspectives 2025**

1

Missions



LaFédé a pour objet de soutenir, promouvoir et développer la médiation sociale et culturelle, la qualification et la professionnalisation des médiateurs et médiatrices, et la mise en réseau d'associations intervenant sur des territoires aux réalités différentes.

Son objectif premier est la reconnaissance pleine et entière du métier de médiateur et médiatrice social·e. À cette fin, les principales activités de la Fédération se structurent à deux niveaux :

Au niveau régional

- Le développement du réseau des associations adhérentes ;
- L'organisation d'instances de qualification des médiateurs et médiatrices et des responsables des structures et le soutien à la reconnaissance du métier ;
- La mise en réseau des différentes associations pour un partage de pratiques ;
- L'accompagnement des associations adhérentes sur la pérennisation des conventions adultes-relais et de leurs activités.

Au niveau national

- La valorisation des activités de médiation et leur reconnaissance ;
- La participation aux travaux sur la reconnaissance de la médiation sociale, conduits sous l'égide de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) ;
- Des interventions, à la demande des partenaires, dans les formations et dans l'élaboration de leurs contenus, colloques et journées de valorisation de la médiation sociale et culturelle.



Photo : LaFédé

2

2024 en quelques chiffres

21

Associations membres

61

Médiateurs et médiatrices

53

Participant·es à la
Journée Régionale

30

Participant·es aux
5 séances d'analyse de
pratiques

+50

Participant·es aux
séances de travail



A. Le développement régional de LaFédé

Groupe d'entraide mutuelle et soutien individualisé

La chargée de développement apporte son soutien aux associations membres de LaFédé aussi bien lorsque celles-ci sont confrontées à des nécessités de réorganisation que dans la mise en place de nouveaux projets. Depuis 2022, LaFédé organise davantage de temps d'échanges collectifs entre associations afin de favoriser une dynamique d'entraide mutuelle en parallèle du soutien individuel apporté par la chargée de développement de LaFédé. Ces groupes d'entraide mutuelle ont notamment porté sur les activités mises en place dans les associations, le rapport aux assistantes sociales, le secret professionnel, les partenariats avec la CAF et la CPAM, les outils de suivi des salariés, les indicateurs utilisés dans les rapports d'activité. Renforcer la dynamique de coopération entre les membres du réseau était primordial en 2024 face à des conditions de travail difficiles pour les associations (perte de moyens financiers et humains, non renouvellement de conventions adultes-relais, disparition progressive des guichets des services publics, précarité grandissante).

Groupe d'entraide mutuelle en 2024

27 mars : La mobilisation des habitants

1 séance, 7 participantes de 5 associations

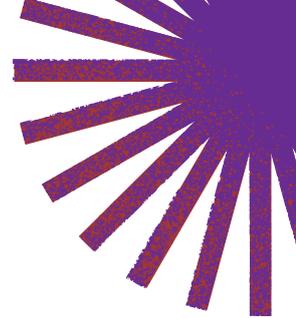
Toutes les associations de LaFédé conduisent des actions collectives, à la fois dans un souci de « rentabilisation » des informations transmises mais aussi pour renforcer les liens sociaux sur leur quartier d'intervention.

Mais depuis le Covid, les personnes ont plus de mal à se déplacer et certaines associations se retrouvent en difficulté pour animer un atelier quand seules deux ou trois personnes sont présentes.

Partant du bilan des groupes d'habitant-es animés par huit associations dans le cadre de la préparation du PRS3 de l'ARS Île-de-France, les discussions se sont alors centrées autour des questions suivantes : *Comment faites-vous*



Photo : LaFédé



venir le public aux activités de l'association ? Comment communiquez-vous sur les activités (affiches, oral...) ? Est-ce que vous en parlez à certains habitants en particulier ? Qu'est-ce qui motivent les habitants à participer (intérêt, fidélité auprès des médiatrices...) ? Quelles difficultés rencontrez-vous pour mobiliser ?

Cette séance a également été l'occasion de réfléchir aux orientations de la journée régionale 2024 qui a porté sur le même sujet.

D'autres séances programmées du groupe d'entraide mutuelle ne se sont pas tenues suite au départ de la chargée de développement.

Soutien individualisé aux associations

Si l'accompagnement collectif avec le groupe d'entraide mutuelle est privilégié, l'accompagnement individuel auprès des associations s'est maintenu tout au long des six premiers mois de l'année. Les sujets sont très divers et justifient cet accompagnement, association par association :

- l'aide au montage de projet et la recherche de financements ;
- un appui lors d'un rendez-vous avec une déléguée du préfet ;
- le développement d'un argumentaire nécessaire au renouvellement d'un marché de médiation sociale et culturelle dans les centres de PMI et les centres de santé sexuelle d'une ville ;
- un renouvellement exceptionnel d'une convention adulte-relais.

Au total, ce travail a représenté une dizaine de rendez-vous dans les associations sur les six premiers mois avec un travail de préparation, de recherche, de synthèse et parfois de rédaction de documents.

Un accompagnement particulier a été effectué cette année concernant une demande de maintien du dispositif adultes-relais par dérogation pour une médiatrice, par ailleurs directrice d'une association. LaFédé a sollicité en parallèle le préfet de région, et le préfet du département afin d'insister sur la nécessité de maintenir le poste en attendant qu'il soit financé par le droit commun. La dérogation a été obtenue.

5

Groupe d'analyse des pratiques

5 séances en 2024 : 12 mars, 16 avril, 21 mai, 11 juin, et 2 juillet

30 participant-es de 8 associations

Ce groupe d'échanges et d'analyse des pratiques est composé de médiatrices travaillant dans différentes associations membres de LaFédé. Il s'agit d'analyser collectivement des situations concrètes rencontrées sur le terrain par les participantes au groupe à partir du référentiel structurant le métier de médiateur social (cadre déontologique, registres d'intervention, processus de médiation sociale...).

En 2024, ce groupe d'analyse des pratiques s'est réuni cinq fois et a été animé par Cécile Burlisson-Clech, psychosociologue. Des médiatrices issues de huit associations ont participé : ARIFA, Arpe, Espace 19, Interm'Aide, LEA, la Maison des femmes, les Médiateurs et médiatrices du 20^e et Nénuphar. Il s'agissait pour les participantes de livrer des expériences professionnelles durant lesquelles elles avaient pu se sentir en difficulté et d'analyser collectivement la situation et la posture professionnelle possible dans ces cas précis.

Il a été confirmé, cette année encore, que les médiatrices sont en demande de séances collectives d'analyse des pratiques. Les médiatrices sont sans cesse confrontées à des difficultés sociales toujours grandissantes rencontrées par les personnes accompagnées, au fait d'avoir parfois peu d'orientations à proposer face à certaines situations, à une montée des problèmes psychologiques et par moment d'agressivité chez les personnes reçues... La tenue de ce groupe a montré l'intérêt pour les médiatrices d'avoir un espace où échanger sur des situations concrètes tout en prenant du recul par rapport au contexte de sa propre association via la rencontre avec des professionnelles exerçant des missions similaires dans d'autres structures. Cela nourrit leurs réflexions sur leurs propres pratiques et contribue à leur professionnalisation.

L'animatrice du groupe a également souligné l'importance manifeste pour les professionnelles de pouvoir accéder à ces temps face à la complexité des situations rencontrées.

Il semble donc important à LaFédé de poursuivre un groupe collectif d'analyse de pratiques afin d'aider les professionnelles à poser des limites face aux difficultés rencontrées.

6

Groupes de travail « Parcours »

**3 séances de travail collectif : 12 mars (8 participant-es) -
30 avril (6 participant-es) - 2 juillet (7 participant-es)
5 médiatrices interviewées au cours de l'année**

Aujourd'hui, il est devenu très difficile d'obtenir plus d'un renouvellement pour une convention adulte-relais. Les associations sont sans cesse déstabilisées par le turnover des équipes. La procédure de recrutement pour un-e médiateur-riche en convention adulte-relais est particulièrement longue (avec le système de validation par la préfecture) ce qui bloque la dynamique des structures. Le rapport au travail des médiateurs et médiatrices changent aussi : avant, la personne se projetait sur du temps long dans l'association, donc elle était plus investie dans « son métier ». Là, elle sait que dans tous les cas, elle ne pourra pas rester longtemps, son rapport au travail change.

LaFédé a mis en place en 2024 un groupe de travail sur la valorisation de portraits de médiatrices expérimentées pour montrer l'importance d'avoir des professionnelles stables dans les associations qui, par leur parcours professionnel, leur connaissance du quartier et des besoins, la confiance tissée avec les habitants... parviennent à faire un travail de qualité qu'il serait plus difficile de réaliser avec des emplois précaires. Cinq parcours ont été réalisés et sont en cours de validation. Ils posent tous un certain nombre de questions.

La majorité des médiatrices, mise à part une, n'ont pas été formées à la médiation avant leur embauche. Elles soulignent alors l'importance d'être formées et accompagnées face aux situations complexes par des médiatrices ayant plus d'expériences, notamment durant les premières années, avant de pouvoir y faire face seule. Mais il est important de se projeter sur du long terme, de s'imaginer rester en exercice pour s'investir, se former et créer des partenariats et de la confiance sur le quartier.

En restant en poste longtemps dans une association et sur un quartier, la qualité du travail des médiatrices est mieux reconnue par les habitant-es comme par les partenaires. Cette reconnaissance est importante pour pouvoir orienter les personnes et débloquent des situations complexes. Cette confiance, qui se construit souvent grâce aux relations avec les médiatrices expérimentées, bénéficie par ricochet à l'ensemble de la structure qui gagne en respectabilité aux yeux des partenaires.

Les médiatrices ont enfin souligné l'importance de l'expérience dans la manière d'aborder les situations même si le contexte d'intervention a beaucoup évolué depuis leurs débuts (dématérialisation...).

Ces différents parcours seront mis en ligne sur le site de LaFédé.



Formations techniques et juridiques

Les médiateurs et médiatrices sont en demande de formations sur l'accès aux droits et sur des techniques concrètes pouvant être réutilisées dans leur travail au quotidien. Ces formations apparaissent également, pour les associations de médiation, comme une opportunité pour tisser de nouveaux partenariats via la rencontre avec les intervenants à ces formations.

Formation sur la nouvelle loi asile et immigration

1 journée de formation - 28 mai 2024

9 participant-es

Le droit des étrangers s'est modifié avec l'adoption de la nouvelle loi sur l'immigration et avec l'évolution des pratiques des préfectures (mise en place des comptes personnels pour les étrangers...). Les médiateurs et médiatrices accompagnent beaucoup de personnes étrangères dans leurs démarches en lien avec le séjour et ont donc besoin d'une actualisation de leurs connaissances afin de pouvoir orienter les personnes au mieux. La formation proposée en 2024 portait notamment sur les comptes personnels pour les étrangers et les évolutions dans le renouvellement des titres de séjour. Cette formation sur la nouvelle loi asile et immigration a été animé par la FASTI et s'est tenue sur une journée.

Différents points ont été abordés :

- La réalité des migrations en France et dans le monde
- Le cadre juridique du droit des étrangers
- La différence entre asile et séjour
- Les différentes catégories de régularisation
- Les procédures d'éloignement : OQTF et recours possibles
- Les droits sociaux des étrangers sans papiers

Un programme chargé qui nécessite d'être réactualisé tant la législation française sur cette question est instable et évolue avec chaque nouveau gouvernement. Pour les associations, comme pour les personnes accueillies, il est absolument nécessaire que les médiateur-rices soient à jour de leurs connaissances sur la législation.

Journée régionale 2024 : La mobilisation des habitants

3 juillet 2024 - 53 participant·es

L'AGECA Paris

Depuis la fin des années 1980, les médiatrices et médiateurs ont toujours organisé des temps collectifs dans les associations, qu'il s'agisse d'atelier de prévention ou d'apport de connaissances et d'informations ; d'activités culturelles ou de temps visant à renforcer les liens sociaux entre habitants. Depuis quelques années, et notamment depuis 2020 et la crise sanitaire, les associations ont remarqué qu'il est de plus en plus difficile de mobiliser du public pour participer à ces temps collectifs. Plusieurs facteurs extérieurs peuvent expliquer ces difficultés : montée de la précarité ; augmentation du repli sur soi et des problèmes de santé mentale ; augmentation de l'utilisation du numérique dans divers aspects de la vie quotidienne... Des facteurs plus internes aux structures peuvent aussi rentrer en jeu comme l'appréhension que peuvent ressentir certain·es professionnel·les à travailler face à un groupe ou les contraintes budgétaires qui poussent à monter des projets qui seront financés, mais ne sont parfois pas tout à fait en accord avec les besoins du public. Aujourd'hui, de plus en plus de personnes viennent chercher de l'aide et un accompagnement dans leurs démarches d'accès aux droits auprès des associations de médiation et les liens entre habitants et professionnels (en particulier des services publics) semblent particulièrement distendus. Face à la montée de la précarité et de l'isolement, il semble important de s'appuyer sur l'entraide et les liens de proximité dans les quartiers.

LaFédé a ainsi décidé d'organiser une journée de travail afin de réfléchir à ce qui peut freiner la mobilisation des habitants et les leviers sur lesquels s'appuyer pour dépasser ces freins. Quelles difficultés et quels intérêts à faire collectif dans le contexte actuel ? Comment associer les habitants à la définition d'une action ? Comment communiquer sur un atelier et élargir la mobilisation au-delà d'un noyau d'habitues ? Quel rôle pour le médiateur ou la médiatrice dans l'animation d'un temps collectif ?

Nous avons abordé ces questions pour que les professionnel·les de la médiation sortent de cette journée mieux outillé·es pour monter des actions collectives.

Photo : LaFédé



Photo : LaFédé

Tournage vidéo : La médiation sociale pour l'émancipation des femmes

En 2024, LaFédé a coordonné le tournage d'une vidéo sur la manière dont les activités des associations de médiation participent à l'émancipation des femmes.

Trois associations étaient volontaires pour participer à ce tournage :

- Nénuphar, à Pantin, pour parler de l'accompagnement autour de l'accès aux soins et la charge mentale des femmes.
- LEA, à Montreuil, pour exposer la manière dont le travail d'écoute et de mise en confiance permet aux femmes d'être valorisées et de se lancer dans leurs propres projets (exemple : le retour à l'emploi).
- Femmes-relais et médiatrices interculturelles, à Champigny-sur-Marne, pour expliquer les bienfaits du groupe de paroles pour les femmes victimes de violences conjugales.

Ces témoignages seront mis en ligne sur le site de LaFédé en 2025.



Photo : LaFédé

B. Promotion nationale de la médiation sociale

Accompagnement des structures à la normalisation

La chargée de développement accompagne les associations membres à la préparation de la certification AFNOR. Les outils créés à l'occasion de l'accompagnement d'une première association de LaFédé (Nénuphar) à la certification en 2022-2023 peuvent servir de base pour être adaptés et réutilisés par les autres associations de LaFédé souhaitant se lancer dans la démarche.

En 2024, LaFédé a continué l'accompagnement de deux associations membres :

- Léa, à Montreuil, vers la certification AFNOR et la préparation de l'audit blanc proposé par France Médiation ;
- Nénuphar sur l'évaluation de l'utilité sociale en préparation de l'audit de contrôle de sa certification.

Cet accompagnement se décline en trois axes.

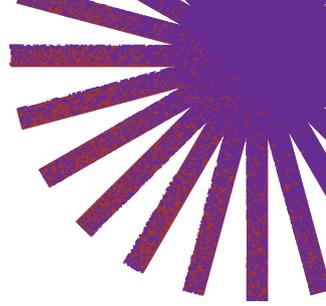
1 - Accompagner les encadrant-es à la préparation de l'audit

Les associations membres de LaFédé ne sont pas habituées à passer des audits, ce qui peut engendrer un certain stress chez les professionnel·les et demande une méthodologie particulière. La chargée de développement accompagne les encadrant-es :

- en les aidant dans la mise à jour de leurs différents documents et processus au regard des exigences de la norme ;
- en les aidant à la construction et mise en place d'une politique qualité ;
- en mettant en place des audits blancs à destination des structures en partenariat avec France Médiation ;
- en accompagnant les associations à la constitution des dossiers d'inscriptions à l'audit de certification auprès de l'AFNOR.

2 - Construction et mise en place de l'évaluation de l'utilité sociale de la médiation

Un point important pouvant poser difficulté aux structures membres quant à l'audit de certification concerne l'évaluation de l'utilité sociale de la médiation. En 2022, un protocole d'évaluation a été construit avec l'association Nénuphar ce qui a permis à la structure de se présenter à l'audit de certification. En 2023, ce protocole a commencé à être mis en place et est apparu comme assez lourd pour des associations de petites tailles.



En 2024, LaFédé a continué à accompagner Nénuphar à la mise en place concrète de l'évaluation. Elle a essayé d'alléger le protocole construit face aux premières remontées pour mieux accompagner les autres associations membres afin qu'elles puissent s'emparer de ce protocole et mener elles-aussi une évaluation de leur utilité sociale.

3 - Accompagnement des médiateurs et des médiatrices

Accompagner à la certification signifie également préparer les médiateurs et médiatrices à l'audit. Régulièrement, pendant le temps de préparation à la certification, des temps sont animés en présence des médiateurs et médiatrices pour leur expliquer la démarche de certification et ses avancées. Une fois la démarche bien entamée, des temps sont également dédiés pour interroger collectivement au sein des équipes les différents éléments structurant le métier de médiateur social (définition de la médiation sociale, cadre déontologique, registres d'intervention, processus de médiation sociale...). L'objectif est de permettre aux médiateurs et médiatrices d'analyser leurs pratiques à partir des cadres de références du métier et d'être capables de le faire de façon explicite (en utilisant ces références lorsqu'ils expliquent leur métier). Cela devrait non seulement améliorer la qualité des interventions de médiation menées par les professionnel·les sur le terrain mais aussi les préparer à l'audit de certification.

Au total, ce sont près d'une vingtaine de réunions de travail faites à Montreuil ou à Pantin entre janvier et la mi-juillet.



Participation aux travaux de l'ANCT

Implication dans l'Observatoire de la Médiation Sociale

Suite au rapport parlementaire « Remettre de l'humain dans les territoires » remis au Premier ministre le 28 mars 2022, l'ANCT en partenariat avec France Médiation et toutes les parties prenantes de la médiation sociale, têtes de réseaux de la médiation sociale, mais aussi les différents ministères concernés, bailleurs sociaux, entreprises délégataires de service public..., ont créé l'Observatoire de la médiation sociale.

Cet observatoire a trois objectifs :

- Réaliser un état des lieux du secteur de la médiation sociale ;
- Évaluer les impacts de la médiation sociale ;
- Analyser l'évolution des besoins en médiation sociale.

LaFédé, en sa qualité de tête de réseau de la médiation sociale et culturelle et d'acteur de l'accès aux droits, en fait donc partie et essaie de représenter à sa juste place l'importance des associations de proximité et de la médiation pour l'accès aux droits dans cette grande famille de la médiation sociale.

Elle a notamment mobilisé les associations de son réseau de l'importance de répondre aux enquêtes de cet Observatoire pour faire progresser la reconnaissance de la médiation.

Groupes de travail sur les conventions Adultes-relais

23 avril, 7 mai, 21 mai, 4 juin, 18 juin

Dans le cadre de la mesure du Comité interministériel des villes d'octobre 2023 qui visait à renforcer la présence humaine dans les quartiers, le secrétariat d'État chargé de la citoyenneté et de la Ville a confié à l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) la mise en place d'une consultation pour repenser et professionnaliser les adultes-relais.

LaFédé, en tant que tête de réseau nationale de la médiation sociale et culturelle a été sollicitée pour participer aux cinq réunions de travail qui se sont tenues afin de présenter des pistes d'évolution, dans le sens d'une simplification du cadre juridique et financier du dispositif, et du renforcement de la formation des adultes-relais.

LaFédé a rappelé ses convictions : la médiation sociale est un métier à part entière qui doit relever à terme du droit commun. Les conventions adultes-relais ne peuvent et ne doivent pas être des emplois d'insertion. Elles doivent accompagner les structures à pérenniser des postes de médiation jusqu'à leur inscription dans les métiers « ordinaires » de l'intervention sociale.

France Médiation

LaFédé est très investie dans le réseau France Médiation dont elle est administratrice et occupe le poste de la vice-présidence, en tant que membre associé.

Ce réseau national de la médiation sociale a plusieurs objectifs :

- Fédérer et représenter l'ensemble des dispositifs de médiation sociale, publics, parapublics et privés, qui souhaitent promouvoir la médiation sociale sur leur territoire ;
- Favoriser le développement et la reconnaissance de la médiation sociale en développant les échanges de savoirs et de pratiques entre les adhérents ;
- Faciliter l'accès à toutes les formes de connaissance et de savoir-faire sur les différents domaines touchant la médiation sociale, par des publications, des recherches, des formations professionnelles et des démarches d'évaluation.

L'inscription de LaFédé dans ce réseau répond à ces objectifs, notamment pour promouvoir la médiation sociale et culturelle et permettre aux associations de renforcer des partenariats au niveau local. Les associations membres de LaFédé bénéficient également des modules de formation et de certification mis en place par France Médiation.

Jury de certification France Médiation

Dans le cadre de sa participation à France Médiation, la présidente de LaFédé est membre des jurys de certification.

En 2024, elle a participé à une journée de jury.

Révision du référentiel CITER de France Médiation

L'objectif de l'actualisation de ce référentiel était de répondre aux évolutions des interventions des médiateurs sociaux, de caractériser et de valoriser les impacts de la médiation sociale : évaluation de l'utilité sociale de tous les dispositifs et évaluation de la richesse produite (SROI) pour les dispositifs dans l'habitat social et le milieu scolaire.

Cette révision a été conduite dans le cadre de l'Observatoire de la médiation sociale

Plaidoyer dans le cadre du Collectif pour la promotion de la médiation en santé (CPMS)

En 2024 LaFédé a rejoint le collège des structures membres du CPMS. La santé est en effet un domaine important d'intervention des associations membres de LaFédé et un secteur où elles ont tendance à intervenir de plus en plus.

Interventions

LaFédé a été contacté pour intervenir dans des colloques, groupes de travail et journées de consultation au cours de l'année 2024.

Journée Régionale de Promotion Santé Île-de-France 26 mars 2024

La chargée de développement a participé en tant qu'intervenante à la journée régionale qui avait pour thème « Agir en promotion de la santé : de la production à l'utilisation des données probantes ». Un retour sur la participation à l'élaboration du Projet régional de santé 2023-2028 (PRS3) a été présenté.

Mise en place de la licence professionnelle CNAM - 10 avril 2024

LaFédé a été sollicitée par le CNAM pour contribuer à la mise en place d'une licence professionnelle de la médiation sociale :

- définition des principales compétences à acquérir ;
- rythme des séquences de formation ;
- modalités de validation des acquis.

Audition CNV santé 20 juin 2024

Le CNV a auditionné LaFédé sur sa contribution aux projets régionaux des santé de l'ARS Ile-de-France 2018 et 2023. LaFédé a en effet coordonné l'organisation par les associations de médiation de rencontres dans les quartiers qui ont réuni plus de 80 habitants et des restitutions ont été organisées avec l'ARS.

Entre 2018 et 2023, LaFédé a pu mesurer une évolution majeure : le manque de médecins et les difficultés à consulter semblent s'être considérablement accrus depuis 2016-2017. Deux autres évolutions notables ont émergé : la précarité sociale s'est étendue, impactant les conditions de vie et la santé des personnes, au point que le fait de réussir à se nourrir est devenu une préoccupation récurrente ; quant à la santé mentale, elle s'est globalement considérablement dégradée depuis le Covid, avec, là encore, des difficultés à accéder aux soins.

Ces éléments ont été repris dans l'avis du CNV.

C. Vie de l'association

Merci Aurélie !

Après presque 9 ans en tant que chargée de développement de LaFédé, Aurélie Dutour a annoncé son souhait de quitter son poste.

Le 22 novembre, LaFédé a organisé une petite réception pour la remercier de la qualité de son travail, de sa présence auprès de chaque association, de son attention très réelle aux situations des associations chaque fois qu'elles ont fait appel à elle.

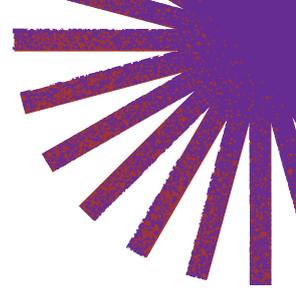
« Tu pars pour être plus en prise directe avec le terrain, nous as-tu dit. On ne saurait te critiquer pour cela, mais ton départ après bientôt 9 ans d'engagement pour la médiation sociale et culturelle nous place face à un nouveau défi : continuer le développement de LaFédé avec un ou une nouvelle chargée de développement... Et nous savons que ça ne sera pas facile de trouver... à la fois compétences, attention, respect de chacun et chacune et capacité à s'adapter aux uns et aux autres. »

Le poste de chargée de développement est resté vacant pendant près de 5 mois, ce qui a eu des effets sur l'activité de la Fédération. Mais aujourd'hui, il est occupé par Alexa Markel, dont le travail de grande qualité apporte de la continuité avec un nouveau regard.



Photo : LaFédé

Aurélie explique à quelques responsables d'associations comment valoriser leurs interventions.



Le Conseil d'Administraton

Le conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année 2025.

- ASHRAF Asma - Femmes Relais et médiatrices interculturelles de Champigny-sur-Marne
- BOUVIER Thérèse - France Médiation
- DIOUF Maïmouna - Adhérente individuelle
- DUPART Christiane - Interm'Aide, Creil
- ÉMERAUD Françoise - Adhérente individuelle
- KANOUI Valérie - ARPE, Clamart
- KONATÉ Hamayé - LEA, Montreuil
- MADELIN Bénédicte - Adhérente individuelle
- MARTINI Adélaïde - Les médiateurs et médiatrices du 20ème, Paris
- MELOT Cyril - Profession Banlieue
- OUZINE Fawzia - ARIFA, Clichy-sous-Bois/Montfermeil
- RADOJCIC Maryse - Adhérente individuelle
- SAGO Aïssa - Association des femmes relais et médiateurs interculturels d'Aulnay-sous-Bois
- SEL Fatma - Nénuphar Médiation, Pantin

Les différentes réunions ont essentiellement porté sur les actions mise en œuvre, notamment sur la journée régionale afin d'en définir les axes avec précision

Par ailleurs, le conseil d'administration s'est très fortement mobilisé pour suppléer l'absence d'Aurélié et procéder au recrutement de sa remplaçante.

Le Bureau

Présidente : Bénédicte MADELIN

Vice-présidente : Fawzia OUZINE

Trésorière : Maryse RADOJCIC

Secrétaire : Fatma SEL

Trésorière adjointe : Valérie KANOUI

Membre : Hamayé KONATÉ, Françoise ÉMERAUD

Perspectives 2025

- En 2025, LaFédé souhaite dynamiser son réseau en organisant davantage d'actions collectives et de rencontres inter-associatives.
- Organisation des groupes d'entraide mutuelle afin d'accompagner de manière collective plusieurs associations qui souhaitent entamer les démarches de la certification.
- Organisation des « Rencontres de LaFédé » La santé mentale des habitant-es : inégalités sociales, influences culturelles.
- Participation aux instances de plaidoyer et de réflexion sur la reconnaissance du métier de médiateur social.
- Organisation des journées de sensibilisation et d'un groupe de travail sur la santé mentale.
- Mobilisation sur la gestion administrative, financière et RH des associations.
- Groupe d'analyse des pratiques.
- Formation sur l'actualité de la législation autour de l'immigration et de l'asile.
- Accompagnement à l'obtention du titre professionnel par la VAE.

Conclusion

2024, une année mouvementée avec le départ d'Aurélié...

2024, une année mouvementée sur le plan politique et administratif en France...

2024, une année qui a encore montré l'importance de la médiation sociale et culturelle et de l'ancrage des associations dans leurs territoires pour accueillir, accompagner et soutenir les habitantes et habitants en difficulté dans l'accès à leurs droits.

Merci à toutes celles et ceux qui, grâce à leur présence et leur action quotidienne dans les quartiers permettent de maintenir le lien et la cohésion sociale.

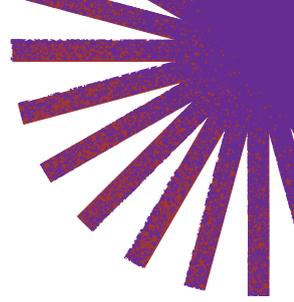


Photo : LaFédé